

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Résumé du Profil de projet d'investissement bancable – Volume III de IV

Réhabilitation des périmètres rizicoles prioritaires

Coût estimé: 8 million de \$EU

Durée du projet: 5 ans

Introduction. Vu les potentialités du pays en matière de développement de la riziculture et l'importance que joue ce sous-secteur dans l'économie nationale et la sécurité alimentaire, sa relance est considérée par le gouvernement comme prioritaire parmi les cultures vivrières. La RDC dispose de nombreuses ressources naturelles potentiellement intéressantes pour la production de riz, mais qui sont mal ou irrationnellement exploitées et qui de ce fait, surtout au cours de ces dernières années, n'ont contribué que très faiblement à la satisfaction des besoins nationaux en riz et en particulier des grandes villes. Un grand nombre de périmètres ont été aménagés par le passé avec l'aide des bailleurs de fonds. Beaucoup d'infrastructures ont été mal entretenues ou abandonnées pendant les troubles, ce qui a considérablement réduit la productivité de ces sites malgré leurs potentialités. Vu leur importance en terme de production potentiel, d'activités économiques locales et de proximité de marché potentiel (ville, etc.), un grand nombre de ces sites continuent d'être cultivés, au moins partiellement, souvent avec des moyens et techniques peu performants vu le manque de capacités des producteurs locaux. La reprise de ces sites avec l'appui du projet proposé permettrait à la fois de récupérer une partie des investissements réalisés dans le passé, de contribuer à moindres coûts (vu les investissements déjà réalisés) à la satisfaction des besoins nationaux et des grandes villes, et d'appuyer des initiatives locales pour intensifier les systèmes de production et reprendre la mise en valeur de terrains abandonnés.

Objectifs. L'objectif général du projet proposé serait de contribuer à la sécurité alimentaire et de lutter contre la pauvreté par la diversification et l'augmentation des revenus des populations vivant dans les sites rizicoles. L'objectif spécifique serait d'augmenter la production nationale de riz. La durée du projet proposé serait de cinq ans. Concrètement, le projet aménagerait et appuierait la mise en valeur de 2 700 ha de riziculture répartis en 2 200 ha de bas fond et 500 ha de plaines dans les provinces de Kinshasa (Pool Malebo et Dingdingi), du Bas Congo (Kisantu) et du Bandundu (Kikwit).

Composantes. Le projet comprendra cinq composantes:

- *Réhabilitation des infrastructures*
- *Renforcement des activités productives*
- *Renforcement des capacités organisationnelles des producteurs*
- *Valorisation des productions*
- *Gestion du projet*

Mise en œuvre. Le projet serait placé sous la tutelle du MAPE et mis en œuvre par deux structures légères de coordination: (i) la Coordination nationale du projet (CNP) localisée à Kinshasa; et (ii) des Antennes Provinciales (AP) situées dans les zones cibles du projet. La CNP serait responsable de la coordination et du suivi évaluation des activités et de la gestion administrative et financière du projet. Les AP seraient responsables de la coordination, de l'encadrement et du suivi des activités du projet dans leur zone d'intervention respective. A mi parcours et en fin du projet, une évaluation de deux semaines serait effectuée par un bureau d'études indépendant. La supervision du projet serait assurée par un comité de pilotage représentant l'ensemble des acteurs publics et privés concernés. L'exécution proprement dite des activités (ONG appuis conseils pour les AP, expertises diverses court terme, réalisation des infrastructures, etc.) serait confiée à des prestataires de services qui seraient recrutés par appels d'offre provincial, national ou international ouverts.